TENNIS DE TABLE REGLEMENT 71

2023-2024

Le REGLEMENT 71 est la fiche sport avec les précisions si dessous		
REFERENTS DE L'ACTIVITE		FOUQUET Stéphane GOUIN Alexandre BOUCHET Bertrand (représentant CTA) PRUDHON Jean-Philippe LARDY Michael DESANLIS Béatrice PETIT Aurélie NOUVEAU Laurène DUPUIS Aurélien TISSOT Vanessa RALLE Blandine LETHENET Sandra BOISSON Sarah COLMARD Diane
ETAPES DU CHAMPIONNAT	2 CHAMPIONNATS Par équipe et individuel Un championnat de DISTRICT débouchant sur une qualification en finale départementale Pas de limite du nombre d'équipe ou d'individuels par établissement. Engagement sur UNSS71 obligatoire	
CATEGORIE	ETABL EXCEL Voir fiche sport	DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL : BG MG et FILLES
RECOMPENSES	En individuel, les joueurs classés se rencontrent entre eux S'ils sont seuls, ils ont le titre excellence individuel et les autres ont le titre départemental	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre minimum par établissement ou par équipe Niveau District minimum Il peut être d'une autre association sportive Il peut être joueur Un arbitre peut arbitrer une autre catégorie que la sienne.	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach NON obligatoire	